

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU 28 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit le vendredi 28 à onze heures, le Comité Syndical s'est réuni salle du Conseil Syndical, sous la présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, à la suite de la convocation adressée par Madame la Présidente du SIMOUV et affichée le 21 décembre 2018.

En effet, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 20 décembre 2018, une nouvelle convocation du Comité a été établie en vertu de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 18 du règlement intérieur de l'Assemblée délibérante.

### Délégués titulaires présents :

~~Mesdames Marie-Claire BAILLEUX, Ludivine BILLOIR, Marie-Andrée CHOTEAU, Camille COQUELET, Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Anne GOZE, Christine NELAIN, Bernadette SOPO, Isabelle ZAWIEJA.~~

~~Messieurs Francis BERKMANS, Michel BLAISE, Alain BOURGUIN, Marc BURY, Salvatore CASTIGLIONE, Clotaire COLIN, Jean-Paul COMYN, Alain DEE, Laurent DEGALLAIX, Jean-François DELATTRE, Gérard DELMOTTE, Michel DEWITTE, Waldemar DOMIN, Joël DORDAIN, Jean-Marie DUBOIS, José DUBRULLE, Jean-Claude DULIEU, Thierry GIADZ, Didier JOVENIAUX, Bruno LEJEUNE, Jacques LOUVION, Jean-Claude MESSAGER, Jacky SMIGIELSKI, Alexandre RASZKA, Gérard RAVEZ, Eric RENAUD, Aymeric ROBIN, Jean-Paul RYCKELYNCK, Bruno SALIGOT, Daniel SAUVAGE, Eric STIEVENARD, Fabien THIEME, Jean-Marie TONDEUR, Pascal VANHELDER, Jean-Noël VERFAILLIE, Francis WOJTOWICZ, Raymond ZINGRAFF.~~

### Liste des délégués excusés :

Madame Ludivine BILLOIR  
Madame Camille COQUELET  
Madame Anne GOZE  
Madame Christine NELAIN  
Monsieur Michel BLAISE  
Monsieur Marc BURY  
Monsieur Jean-Marie DUBOIS  
Monsieur Thierry GIADZ  
Monsieur Didier JOVENIAUX  
Monsieur Jacques LOUVION  
Monsieur Alexandre RASZKA  
Monsieur Gérard RAVEZ  
Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK  
Monsieur Bruno SALIGOT

### Liste des délégués absents et non excusés :

Madame Marie-Claire BAILLEUX  
Madame Bernadette SOPO  
Madame Isabelle ZAWIEJA  
Monsieur Francis BERKMANS  
Monsieur Clotaire COLIN  
Monsieur Jean-Paul COMYN  
Monsieur Laurent DEGALLAIX  
Monsieur Michel DEWITTE

Monsieur Waldemar DOMIN  
Monsieur Jean-Claude DULIEU  
Monsieur Fabien THIEME  
Monsieur Jean-Marie TONDEUR  
Monsieur Francis WOJTOWICZ

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE

**Référence d'inscription au registre des actes administratifs : D2018\_12\_06**

**Objet : Mise à jour du programme d'investissements pour l'exercice 2018**

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 31 janvier 2013 portant création du Syndicat Mixte issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur et du Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes,

**Vu** l'arrêté préfectoral modificatif en date du 22 avril 2014,

**Vu** l'arrêté préfectoral modificatif en date du 15 mai 2014 portant adoption des statuts du SITURV, Syndicat Mixte issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur et du Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes,

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2016 portant changement de dénomination du Syndicat Mixte issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur et du Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes,

**Vu** les articles L.5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du Comité Syndical du SIMOUV référencée D2018\_04\_05 en date du 10 avril 2018, transmise au Contrôle de Légalité le 17 avril 2018 et portant sur le programme d'investissements de l'exercice 2018,

**Vu** la délibération du Comité Syndical du SIMOUV référencée D2018\_04\_06 en date du 10 avril 2018, transmise au Contrôle de Légalité le 17 avril 2018 et approuvant le budget primitif du Syndicat pour l'année 2018,

Après en avoir délibéré,

*Considérant que :*

Par délibération du 10 avril 2018, le programme des investissements au titre de l'année 2018 a été voté à hauteur de 7 042 945,38 €.

Le bilan de ce dernier, au vu des dépenses engagées et des marges de manœuvres issues notamment de l'optimisation des dépenses de fonctionnement, permettent de porter ce dernier à hauteur de 7 421 250,00 €.

Le détail des différents ajustements est repris en annexe de la présente délibération.

Dans ce cadre, il est à noter que l'affectation de nouveaux crédits au titre du renouvellement du parc roulant permet d'anticiper les engagements contractuels du SIMOUV à l'égard de CTVH.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver la mise à jour du programme d'investissements au titre de l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité d'approuver la mise à jour du programme d'investissements au titre de l'exercice 2018.

Fait et délibéré en séance

Le 28 décembre 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

  
La Présidente du SIMOUV  
Syndicat Interprofessionnel de Mobilité et  
d'Organisation de la Vallée du Valenciennoises  
Zone Industrielle N°4  
B.P.12 - 59 890 SAINT SAULVE  
Anne-Lise DUFOUR-IONINI  
Fax : 03 27 45 65 21  
Courriel : contact@simouv.fr

Publiée le :

Affichée le : 28 DEC. 2018

Transmise au Représentant de l'État le :

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe le Représentant de l'État de Lille dans un délai de deux mois de l'adoption de cet acte.



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 28/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/12/2018